

Interpellation I21.xxx

Commune de Val-de-Ruz, séance du Conseil général du 21 juin 2021

Faire revivre la chapelle des Hauts-Geneveys

À une première interpellation sur cet objet le 22 juin 2020, il avait été répondu les quelques éléments ci-dessous :

- *" De tous les temples et chapelles en possession de Val-de-Ruz, la chapelle des Hauts-Geneveys est la bâtisse **la plus récente, la moins protégée, la plus dégradée** en matière de chauffage*
- *[...] Les temples ou églises en possession communale **doivent être entretenus à charge de la collectivité.** [...]*
- *Remettre [l'horloge à] l'heure est bien évidemment possible [...]. Nos estimations sont actuellement à hauteur de quelque CHF 10'000 pour cela, sans compter bien entendu le travail interne pour ce faire."*

Le conseiller communal en charge de la réponse admettait qu'une "initiative privée mêlant artisanat et art s'était profilée", mais que cette possibilité a pris fin abruptement "par sa faute". Depuis, rien n'a évolué sur ce dossier.

Depuis, de nouvelles initiatives, non ecclésiastiques, se font jour pour redonner vie à la chapelle tout en remettant en état les locaux, lui rendre une âme, et en particulier la remettre à l'heure.

Je demande donc au Conseil communal de recevoir les intéressés pour les entendre et chercher la meilleure solution pour faire revivre ce bâtiment. Même si l'horloge est arrêtée, le temps passe, et chaque année sans entretien ne fait qu'augmenter sa dégradation, et *a fortiori* le coût de sa remise en état.

Francis Krähenbühl